

CAHIER D'ACTEUR

Concertation continue "Agir pour restaurer la nature"

Plan national de restauration de la nature, contribution de PUHR

Organisme	Association Pour Une Hydrologie Régénérative
Type de contribution	Cahier d'acteur: commentaire général et positions argumentées
Contact	info@hydrologie-regenerative.fr https://hydrologie-regenerative.fr/
Date	28 septembre 2026

1. Présentation de Pour Une Hydrologie Régénérative

Pour une Hydrologie Régénérative (PUHR) est une association nationale d'intérêt général créée en 2022. Elle œuvre à la régénération des cycles de l'eau douce en accompagnant des projets territoriaux et en fédérant collectivités, acteurs de terrain, chercheurs et citoyens engagés.

Nous explorons et diffusons un nouveau paradigme fondé sur le vivant, les processus naturels et la coopération territoriale, afin de concevoir et mettre en œuvre des projets d'hydrologie régénérative face aux défis climatiques et hydriques.

L'association a pour objet d'impulser des dynamiques territoriales, multi-acteurs, politiques et citoyennes, de planification et mise en œuvre d'une régénération massive des cycles de l'eau. L'association se donne aussi pour mission de diffuser la vision, les inspirations, les connaissances et les moyens d'une régénération du cycle de l'eau, comme essentielle et structurante pour des territoires résilients face à nombre de problématiques liées aux évolutions climatiques et leurs conséquences.

NOTRE MESSAGE CENTRAL

Restaurer la nature, c'est aussi restaurer les conditions qui permettent à l'eau de circuler, de s'infiltrer, de se stocker et de revenir dans l'atmosphère. La restauration des écosystèmes doit donc être pensée comme une restauration des fonctions et des cycles, à l'échelle des territoires.

2. Notre contribution en quelques mots

L'Association Pour une Hydrologie Régénérative contribue à la concertation « Agir pour restaurer la nature » en proposant de renforcer le lien entre restauration de la biodiversité, adaptation au changement climatique et restauration des cycles de l'eau.

Notre proposition n'est pas de créer une politique supplémentaire qui se substituerait aux politiques existantes. Elle vise au contraire à mieux les articuler autour d'un principe commun : restaurer les fonctions écologiques des sols, de la végétation, des zones humides, des forêts et des cours d'eau afin de renforcer simultanément la résilience hydrique, la biodiversité, l'adaptation climatique et la qualité des territoires.

Nous invitons ainsi le futur Plan national de restauration de la nature à reconnaître explicitement la restauration des cycles de l'eau comme une dimension transversale de la restauration des écosystèmes et à favoriser, dans les territoires, des démarches fondées sur les processus naturels : ralentir, infiltrer, stocker, évapotranspirer et diversifier.

3. Une approche largement convergente avec le dossier de maîtrise d'ouvrage

Le dossier de maîtrise d'ouvrage (DMO) reconnaît plusieurs éléments qui constituent le socle de notre proposition : la biodiversité et les écosystèmes contribuent à l'adaptation au changement climatique ; les solutions fondées sur la nature peuvent répondre à des enjeux d'aménagement ; la désimperméabilisation favorise l'infiltration des eaux pluviales ; les rivières, zones humides, sols, forêts et espaces urbains rendent des services de régulation ; et les politiques de restauration doivent être déclinées à différentes échelles.

L'hydrologie régénérative propose de prolonger cette logique en donnant davantage de cohérence à ces leviers. Elle considère l'eau non comme un sujet sectoriel mais comme un fil conducteur reliant les écosystèmes et les politiques publiques.

4. Ce que nous entendons par hydrologie régénérative

Dans notre Manifeste, nous présentons l'hydrologie régénérative comme une approche fondée sur une vision du cycle de l'eau par le prisme du vivant. Le Manifeste insiste notamment sur le rôle des sols et de la végétation dans le recyclage continental de l'eau, sur la nécessité de s'attaquer à l'assèchement des paysages et à l'accélération des écoulements, et sur la restauration des trames vivantes – sols, haies, zones humides, forêts et hydrosystèmes.

Cette approche repose sur cinq principes : ralentir, infiltrer, stocker, favoriser l'évapotranspiration et diversifier la végétation. Elle se base aussi sur le triptyque Eau-Sol-Arbre. Elle privilégie une lecture à l'échelle du bassin versant et une cohérence entre milieux aquatiques, agricoles, forestiers et urbains.

L'hydrologie régénérative se positionne comme une voie alternative à la maladaptation au changement climatique qui conduit tôt ou tard à accroître la vulnérabilité d'un système. L'intention est d'opérer et d'explorer un changement culturel et scientifique à l'égard des hydrosystèmes.

[Lire notre Manifeste](#)

5. Nos recommandations pour enrichir le Plan National

1. Agir d'abord avec les processus naturels, avant les ouvrages

Inscrire dans les orientations nationales une séquence de décision privilégiant, lorsque le contexte le permet, la préservation et la restauration des processus naturels avant le recours à des infrastructures lourdes : désimperméabilisation, infiltration diffuse, ralentissement des écoulements, restauration des zones d'expansion des crues, restauration des sols et des milieux humides.

Correspondance avec le DMO : Le DMO reconnaît explicitement les solutions fondées sur la nature, la désimperméabilisation et l'infiltration à la parcelle, ainsi que le rôle des écosystèmes dans la prévention des risques climatiques (DMO, pp. 37-38).

2. Multiplier les micro-actions et la mosaïque territoriale

Encourager des interventions distribuées et complémentaires plutôt qu'une dépendance à une solution unique : haies, talus, mares, noues, fossés végétalisés, désimperméabilisation, plantations, zones humides, ripisylves, petits ouvrages fondés sur les processus naturels.

Correspondance avec le DMO : Le DMO souligne le rôle des petits éléments paysagers et appelle à combiner différents milieux et strates végétales dans les opérations d'aménagement (DMO, pp. 42 et 84).

3. Rechercher systématiquement plusieurs co-bénéfices

Évaluer chaque action de restauration au regard de plusieurs fonctions : eau, biodiversité, climat, sols, paysage, santé, cadre de vie, agriculture et économie locale. Le financement et l'évaluation devraient tenir compte de cette valeur globale.

Correspondance avec le DMO : Le DMO documente les services écosystémiques et souligne les bénéfices conjoints de la restauration pour l'adaptation, l'atténuation et le bien-être (DMO, pp. 8-11 et 42).

4. Sécuriser les projets par la réversibilité et l'adaptabilité

Favoriser les projets pouvant être testés, ajustés et amplifiés progressivement. Intégrer dès la conception un phasage, un suivi, un retour d'expérience et la possibilité d'adapter les modalités d'intervention à l'évolution des milieux, des usages et du climat.

Correspondance avec le DMO : Le DMO prévoit un suivi dans le temps au moyen d'indicateurs et reconnaît la nécessité d'adapter les politiques et les pratiques aux évolutions climatiques. Notre recommandation vise à traduire cette logique jusqu'à la conception des projets.

5. S'appuyer sur les pratiques et structures locales existantes

Ne pas repartir de zéro : mobiliser les savoir-faire, infrastructures écologiques et démarches déjà présentes dans les territoires. Agriculture : haies, prairies, couverts, rotations, agroforesterie.

Forêt : diversification, sols préservés, bois mort, libre évolution. Rivière : espace de mobilité, ripisylves, bois, reconnexion. Ville : sols vivants, arbres et espaces verts conçus comme infrastructures écologiques.

Correspondance avec le DMO : Le DMO met déjà en avant les haies, l'agroforesterie, la couverture des sols, la diversification agricole, la diversification forestière et la restauration des rivières et zones humides (DMO, pp. 92-94, 108 et 119-120).

6. Mesurer des trajectoires d'amélioration plutôt que des performances figées

Compléter les indicateurs réglementaires par des indicateurs de fonctionnement et de trajectoire : couverture des sols, matière organique, humidité des sols, temps de concentration des eaux, fréquence des écoulements boueux, continuité écologique, diversité végétale, évolution de la canopée et état des zones humides.

Correspondance avec le DMO : Le règlement et le DMO prévoient des indicateurs suivis dans le temps, notamment pour les écosystèmes agricoles, forestiers et urbains. Cette logique de tendance à la hausse peut être élargie aux fonctions hydrologiques.

7. Faire de la gouvernance territoriale un levier de restauration

Favoriser des démarches associant communes, intercommunalités, syndicats de bassin, agences de l'eau, départements, régions, agriculteurs, forestiers, associations, habitants et acteurs économiques. Lorsque cela est pertinent, inscrire les actions à l'échelle du bassin versant afin de relier amont et aval et de limiter les transferts de problèmes.

Correspondance avec le DMO : Le DMO souligne le rôle des collectivités, la nécessité de co-construction, la participation citoyenne et l'articulation entre plusieurs niveaux territoriaux, notamment pour la nature en ville et la restauration des rivières.

6. Propositions opérationnelles à inscrire dans le Plan national

Nous proposons que le Plan national comporte, au-delà des objectifs de restauration par écosystème, un axe transversal « eau, sols et fonctionnement hydrologique des territoires » permettant de relier les actions existantes.

- a) Identifier, dans chaque territoire prioritaire, les zones où la restauration des sols, des haies, des zones humides, des ripisylves, des forêts et des espaces urbains peut simultanément améliorer la biodiversité et la résilience hydrique.
- b) Intégrer systématiquement l'infiltration, le ralentissement et le stockage diffus de l'eau dans les projets de restauration et d'aménagement, lorsque les conditions locales le permettent.
- c) Développer des programmes territoriaux de démonstrateurs et de micro-actions, suivis dans le temps, permettant de documenter les résultats et de faciliter leur réplique.
- d) Créer des cadres de financement pluriannuels permettant de financer non seulement les travaux initiaux mais aussi la gestion écologique, le suivi et l'adaptation des projets.
- e) Former les élus, techniciens, agriculteurs, forestiers, aménageurs et associations aux approches fondées sur les processus naturels et à la lecture des cycles de l'eau.
- f) Développer des indicateurs communs permettant de suivre à la fois biodiversité, sols, eau, climat et services écosystémiques.
- g) Encourager les démarches de bassin versant associant les politiques de biodiversité, eau, agriculture, forêt, urbanisme, prévention des risques et alimentation.

7. Pourquoi cette approche répond directement aux enjeux du Plan national

Le DMO identifie lui-même les écosystèmes en bon état comme des leviers d'adaptation et d'atténuation. Il souligne notamment le rôle des zones humides, rivières, sols, forêts et écosystèmes urbains dans la régulation de l'eau et des risques climatiques. Il indique également que la restauration écologique peut générer des bénéfices économiques et sociaux, et que les actions doivent être accompagnées dans la durée.

Notre contribution propose de relier ces constats autour d'une même lecture territoriale : l'état des sols, de la végétation et des hydrosystèmes conditionne la manière dont l'eau circule et se répartit dans les paysages. Restaurer ces fonctions permet donc d'agir simultanément sur la biodiversité, la résilience climatique, la qualité des paysages, la disponibilité de l'eau et certains risques liés aux extrêmes hydrologiques.

Cette approche ne signifie pas que les solutions techniques ou les ouvrages sont inutiles. Elle propose une hiérarchie de conception : préserver et restaurer les fonctions naturelles lorsque cela est possible ; compléter par des ouvrages adaptés lorsque cela est nécessaire ; et concevoir l'ensemble comme un système évolutif, évalué dans le temps.

8. Un changement d'échelle : du projet isolé au territoire vivant

Le Plan national peut jouer un rôle déterminant en créant les conditions permettant de passer d'une juxtaposition de projets à une véritable stratégie territoriale de restauration. Une mare, une haie, une noue, une zone humide, une forêt diversifiée ou une rivière restaurée prennent une valeur supplémentaire lorsqu'ils participent à une même trame fonctionnelle.

L'association invite ainsi à considérer le bassin versant comme une échelle pertinente de coopération, sans remettre en cause les compétences et outils existants. L'enjeu est de relier les politiques plutôt que de créer de nouveaux silos administratifs.

9. Conclusion

Nos propositions visent à faire de la régénération des cycles de l'eau une dimension transversale de la restauration des écosystèmes et de la résilience des territoires. Elles s'inscrivent dans les orientations du Dossier de maîtrise d'ouvrage et proposent de renforcer les liens entre restauration des sols, des zones humides et des cours d'eau, renaturation, pratiques agricoles et forestières et adaptation au changement climatique.

L'hydrologie régénérative constitue ainsi une proposition de cadre de pensée et d'action, fondé sur le fonctionnement des écosystèmes et sur des actions territoriales permettant de ralentir, infiltrer, stocker et partager l'eau au sein de paysages vivants.